

1- Accueil de 5 agilitistes d'un club toulousain

- L'équipe d'agility du CCTA est favorable à cet accueil sous réserve de l'accord du Comité ;
- Horaires d'entraînements seront modifiés afin de permettre à chacun d'avoir un créneau ;
- Un dimanche par mois sera consacré à un entraînement commun afin de favoriser la cohésion du groupe ;
- Gestion des places en concours : la présidente gèrera les listes d'inscription en faisant tourner si nécessaire.
- Vote du Comité : Accueil accepté à l'unanimité.

2- Licences des pratiquants d'une activité sportive (Agility, Flyball, Obéissance)

Afin de se protéger au mieux contre les risques liés aux accidents, le comité décide que passé la période de découverte (1 à 2 mois) tout pratiquant d'une activité doit être licencié, même si cette pratique est occasionnelle. Il conforte et précise donc la décision du Comité de janvier 2018

3- Pass Agility 9 juin

- 14 personnes sont déjà inscrites. De fait, la session est quasiment complète.
 - Des bénévoles du CCTA assureront la logistique.
- Cet événement qui débutera à 13h30 est ouvert aux spectateurs désirant assister au déroulement des épreuves.

4- Autres sujets :

- Fête du CCTA le 07 juillet à partir de 10h.
Des jeux avec les chiens seront organisés.
Apéritif, auberge espagnole, grillades fournies par le club.
- Concours Obé 2019
La date du 13/ 14 avril est retenue

Validation du CR

Brigitte le 27/05/2018.